

Direction générale de l'enseignement postobligatoire

Rue Saint-Martin 26 1014 Lausanne

Admission en MP post-CFC (programme du cours et de l'examen)

Allemand

L'épreuve, de niveau A2 selon le CECR, est commune aux orientations suivantes :

- Technique, architecture et sciences de la vie (MP-TASV)
- Nature, paysage et alimentation (MP-NPA)
- Economie et services, types économie ou services (MP-ESe ou MP-ESs)
- Arts visuels et arts appliqués (MP-Arts)
- Santé et social (MP-S2)

Le test d'allemand se déroule sur 60 min sans aucun moyen auxiliaire et comprend deux parties :

- une partie compréhension de texte
- une partie grammaticale

Ouvrages de référence

- Grammaire allemande par les exercices (Collège), éd. Bordas
- Geni@l Klick 10/11H, Band 2, éd. Klett

Connaissances requises pour la compréhension de texte

Comprendre un texte de niveau A2 et répondre à des questions du type « choix multiple », des questions ouvertes simples avec réponses sous forme de mots clés, des questions « juste ou faux », ou encore associer des titres, des situations à de petits textes.

Connaissances requises en grammaire

Les connaissances en fin de VG, niveau 2

(référence :PER_2013_Aperçus des contenus_cycle 3)

- ► Le vocabulaire de base de la brochure de référence Geni@l Klick Wort-Schatz 10/11H, Band2, éd. Klett.
- ▶ Les cas : nominatif, accusatif et datif et la déclinaison des articles, pronoms et possessifs, les prépositions suivies de l'accusatif, du datif ou des deux cas et les verbes de position.
- ► La conjugaison des verbes (cf vocabulaire) : réguliers, irréguliers, mixtes, de modalité et séparables au présent, à l'impératif et au passé composé.
- ▶ La syntaxe : l'ordre des mots, des compléments du verbe, des compléments de temps et de lieu dans une phrase. L'ordre des mots dans une phrase secondaire en weil et dass.